

Grande consultation des entrepreneurs

BILAN 2016



ÉCONOMIE : PUISQU'ILS LA FONT,
ILS ONT LEUR MOT À DIRE



RETOUR SUR 2016

BRUNO JEANBART

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT D'OPINIONWAY

En 2016, le baromètre et la grande consultation des entrepreneurs lancés en 2015 par CCI France et menés par OpinionWay se sont renforcés. Neuf études ont été réalisées en moins d'un an, afin d'appréhender la vision des chefs d'entreprise, leurs états d'âmes et leurs attentes.

Le présent document s'attache à saisir comment cette année 2016 a été vécue par les chefs d'entreprise, et à évaluer le regard qu'ils portent sur les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pour relancer la croissance et inverser la courbe du chômage.

Fin 2015, le Président François Hollande proclamait l'application de l'état d'urgence suite aux attentats du 13 novembre. En janvier 2016, il proposait un « plan d'urgence contre le chômage ». Toute une série d'événements anxiogènes a ensuite eu lieu : l'attentat de Bruxelles, celui de Nice, le Brexit, plus tard l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis... En filigrane, s'est déployée une sémantique de l'urgence, de l'imminence du danger et une forme de catastrophisme ambiant générant un climat peu porteur d'espoir. Dans cette atmosphère, même l'Euro 2016, attendu comme une nouvelle « coupe du Monde 98 », n'a pas su éclaircir l'horizon.

Et pourtant, notre baromètre laisse entrevoir des dirigeants d'entreprise français moins inquiets et toujours plus confiants dans leurs propres perspectives, sans pour autant être encore prêts à prendre des risques et à créer de l'emploi.

Le Gouvernement a multiplié depuis quelques années les mesures et dispositifs en faveur de l'emploi. En 2016, de nouveaux dispositifs ont été imaginés et la loi Travail a été votée. Mais tous ces efforts ne suffisent pas à réveiller l'enthousiasme et l'audace de nos entrepreneurs ; c'est ce que nous apprend notre baromètre. L'optimisme est en berne et les dirigeants, notamment de TPE - large majorité de notre tissu économique - ne sont pas prêts à oser le développement, à oser l'embauche.

Oser, prendre des initiatives, être créatif, c'est un état d'esprit qui suppose des conditions particulières. Aujourd'hui, de nouveaux modèles de management émergent dans les entreprises pour favoriser celui-ci, avec comme exigence l'instauration d'un climat de confiance entre les salariés et les managers. Mais qui apporte ce terrain favorable aux entrepreneurs ?

Les pouvoirs publics peuvent, à tout le moins, y contribuer. Les résultats de notre baromètre en attestent, la France dispose déjà d'atouts forts pour susciter l'innovation : la qualité de ses formations, de la recherche et les soutiens à l'innovation sont autant de forces dont les entrepreneurs français se félicitent.

Mais notre enquête montre aussi que les dispositifs en faveur de l'emploi ou la loi Travail sont appréciés différemment selon la taille des entreprises. Cela interroge sur la capacité des pouvoirs publics à s'adresser de manière équitable à toutes les entreprises, qu'elles soient micros, petites, moyennes, intermédiaires, grandes mais aussi qu'elles soient en difficulté, à l'équilibre ou en croissance. Aussi, insuffler davantage d'équité reviendrait à résoudre une équation savante, celle de concevoir des mesures garantissant un accès équilibré et juste aux mécanismes de soutien de l'Etat. Dans cette équation, l'allègement des charges, attente forte et constante des entrepreneurs et mesure perçue comme efficace pour lutter contre le chômage par les Français, constitue une variable à examiner de près.

LES 6 CHOSES QUE NOUS AVONS APPRIS EN FAISANT CE BILAN...

1/ Les chefs d'entreprise croient aux atouts de la France

La qualité de la recherche et des formations et le soutien à l'innovation sont autant de chances pour l'entrepreneuriat.

2/ Les chefs d'entreprise sont... des Français comme les autres

Qu'il s'agisse de leur réaction à la loi Travail, ou, plus loin de nous, de leur appréciation du Brexit ou de l'élection de Donald Trump, les chefs d'entreprise affichent le même scepticisme que les Français.

3/ Les chefs d'entreprise sont hyper-sensibles aux aléas de la conjoncture

Leur capacité à s'enthousiasmer et à se projeter dans un futur clément apparaît largement dépendante des événements externes.

4/ Les chefs d'entreprise sont confiants dans leur propre activité... avec plus de modération que l'an dernier

Ebranlé à plusieurs reprises, l'indice d'optimisme n'atteint pas le record de septembre 2015. Mais 70% des chefs d'entreprises se disent confiants concernant les perspectives de leur entreprise pour les 12 prochains mois.

5/ Les chefs d'entreprise ne craignent pas la transition numérique

Loin d'être tous préparés à devenir des entrepreneurs 2.0, ils affichent cependant une forme de sérénité dans leur capacité à gérer les enjeux de la digitalisation en interne.

6/ Les chefs d'entreprise veulent des mesures « taillées sur mesure »

Ils reconnaissent les efforts faits dans leur direction par les pouvoirs publics, mais attendent des mesures plus ajustées à leurs besoins. Le poids des charges, première de leur préoccupation, les met toujours à la peine.

La grande consultation des entrepreneurs et le baromètre lancés par CCI France en 2015 sont poursuivis en 2016. Confiés à l'institut OpinionWay, ils ont pour ambition de recueillir, écouter, porter le témoignage des chefs d'entreprise.

Dans l'esprit des chefs d'entreprise, 2015 était une année de transition. Pour eux, le volontarisme affirmé des pouvoirs publics ne bénéficiait pas assez au tissu le plus dense des petites entreprises et, in fine, ne suffisait pas. Qu'en disent-ils en 2016, après les nombreux événements, plutôt négatifs, qui ont marqué l'année ?

OPTIMISME, DÉBATS... ET DES HAUTS

L'actualité sociale et politique lourde a plombé l'optimisme des entrepreneurs... mais, fin 2016, les dirigeants sont moins inquiets et adoptent une attitude positive et confiante

De nombreux événements ont marqué l'année et ont pu entamer le moral et parfois le chiffre d'affaires des dirigeants.

Pour 63% des Français, selon un sondage réalisé en janvier 2016, le risque d'attentat aura un impact négatif sur la croissance en 2016¹. Ce présage, funeste pour les entreprises, reflète bien l'état d'esprit ambiant que l'on pouvait ressentir en ce mois de janvier. Pour 17% des chefs d'entreprise, ce début d'année s'accompagnait déjà d'une baisse de chiffre d'affaires imputable à la vague d'attentats du 13 novembre 2015. Pour 33% d'entre eux, cette baisse était supérieure à 20%.

En mai - juin 2016, les mouvements sociaux répétés et notamment la situation de blocage engendrée par la discussion de la loi Travail faisaient craindre à 30% des dirigeants un impact sur leur entreprise. Dans le secteur du commerce, en particulier, 53% des chefs d'entreprise anticipaient des retombées sur leur activité, d'après notre enquête réalisée en juin. Cette situation semble avoir largement entamé le capital d'optimisme et de sérénité des dirigeants français : le nombre de chefs d'entreprise se déclarant optimistes a chuté de 37% en avril à 27% en juin et ceux se présentant comme « sereins » est passé de 25% en avril à 16% en juin. La confiance dans leur entreprise également a subi une sévère baisse : **moins de 60% des dirigeants témoignaient en juin d'une confiance dans les perspectives de leur entreprise**

(57%, -7 points depuis mai), un score historique dans ce baromètre. En résultat en juin **une baisse importante de notre indice d'optimisme qui passait ainsi sous la barre des 100 pour la première fois** (- 11 points, 98).

Plus tard, dans la vague suivante réalisée fin août, cette morosité constatée en juin ainsi que possiblement le contre coup de l'attentat du 14 juillet semblent avoir joué sur le niveau d'enthousiasme et l'état d'esprit des dirigeants à la rentrée. En septembre 2016, le taux de dirigeants se déclarant optimistes augmentait seulement de 6 points depuis juin (contre 11 points en 2015) et se situait ainsi 12 points en dessous du taux observé en septembre 2015. De la même manière le taux d'audacieux augmentait uniquement de 2 points (contre 16 points en 2015) et se situait ainsi 14 points en dessous du taux observé en septembre 2015. **Ainsi, le bond considérable observé en 2015 de notre indice d'optimisme ne s'est reproduit que dans une faible mesure avec un indice plafonnant à 112** cette année quand il avait atteint 130 en septembre 2015.

Enfin, l'élection de Donald Trump à la Présidence des Etats-Unis a alarmé massivement les entrepreneurs alors que ce type d'événement d'ordre international est habituellement fort éloigné des préoccupations des dirigeants de TPE et PME, focalisées davantage sur l'économie française. **Près des deux tiers estimaient en novembre que cette élection était une mauvaise chose pour leur entreprise** (64%). Une réaction qui semble dépasser la réalité de l'impact direct de cette présidence sur leur activité et tend à frôler une forme de catastrophisme. Même si la remontée des taux américains observée ces dernières semaines, sa propagation récente en Europe et les répercussions sur les finances des Etats européens pourraient bien finir par leur donner raison. Ils sont également nombreux à estimer que c'est une mauvaise chose pour l'économie française (78%) et rejoignent en cela l'évaluation qu'en font les Français : 72% estiment que cette élection est une mauvaise chose pour l'économie française d'après un sondage réalisé début novembre 2016².

Pour autant, on observe, à l'occasion de l'enquête réalisée en novembre 2016 mais aussi en bourdon tout au long de l'année que, si les chefs d'entreprise ne sont pas encore tout à fait prêts à se déclarer optimistes, sereins ou audacieux, **il existe un réel regain de confiance** dans les perspectives de leur entreprise et de l'économie française et une **capacité renforcée à se réjouir de la santé de leur entreprise**.

En novembre, **70% des dirigeants se disent confiants concernant les perspectives de leur entreprise** pour les 12 prochains mois. **C'est davantage qu'ils ne l'ont jamais été depuis le début de cette grande consultation**. Le taux de confiance dans les perspectives de l'économie française, même s'il reste faible, est lui aussi, à son niveau record en novembre 2016 (23% de dirigeants confiants).

Les chefs d'entreprise sont également nettement plus nombreux en novembre 2016 et globalement tout au long de l'année (dans une comparaison

au mois le mois) à estimer que **la situation actuelle est satisfaisante** (35%, +18 points depuis novembre 2015) comparativement à ce qu'elle a été (32%) et ce qu'elle sera demain (31%).

Enfin, ceci s'accompagne **d'une diminution continue du niveau d'inquiétude tout au long de l'année** à l'exception des mois de février et mars. En novembre, le taux est nettement en deçà des mesures enregistrées en 2015 avec moins de 30% des dirigeants français qui se disent inquiets (29%, -9 points depuis janvier 2016). L'inquiétude reste cependant l'état d'esprit qui caractérise le mieux les entrepreneurs.

Plusieurs éléments contribuent à expliquer cette nouvelle attitude :

Les événements survenus en 2015 ont suscité des craintes parfois fortes pour leur activité chez certains dirigeants : une forme de soulagement, celui d'avoir traversé ces difficultés, peut-être à l'œuvre. Plus objectivement, deux enquêtes récentes de l'INSEE sur la consommation des Français³ et le moral des ménages⁴ sont très encourageantes pour les TPE et les PME, très dépendantes de la santé de la consommation française. La première permet d'envisager le retour à une croissance robuste fin 2016 grâce une progression du pouvoir d'achat de 1,8 % sur toute l'année 2016 et une consommation en hausse de 1,5 % par rapport à octobre 2015. La seconde révèle que « l'opinion des ménages sur le niveau de vie futur en France continue de s'améliorer »⁵. Enfin, les effets désormais tangibles du CICE et de manière générale la volonté du gouvernement, réaffirmée cette année, de faire des entreprises un partenaire ont aussi leur rôle à jouer dans la baisse constante de l'inquiétude.

1 Étude réalisée le 13 et le 14 janvier 2016 par OpinionWay pour Tilder et LCI. 1002 Français âgés de 18 ans et plus ont été interrogés en ligne.

2 Étude réalisée le 9 et le 10 novembre 2016 par OpinionWay pour Tilder et LCI. 1005 Français âgés de 18 ans et plus ont été interrogés en ligne.

3 Informations rapides, n°311, INSEE Conjoncture. Dépenses de consommation des ménages en biens réalisée en octobre 2016 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2510391>

4 Informations rapides, n°308, INSEE Conjoncture. Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages réalisée en novembre 2016 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2507286>

5 Informations rapides, n°308, INSEE Conjoncture. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2507286>

Indicateur de l'optimisme



MUTATIONS, TRANSITIONS... SE HÂTER LENTEMENT

Parmi les grandes mutations à l'œuvre aujourd'hui, l'économie collaborative et la transition numérique sont des sujets qui émeuvent peu les dirigeants.

Interrogés en février sur l'arrivée de nouveaux modèles économiques comme l'économie collaborative ou l'économie de fonctionnalité, les dirigeants manifestent de la sympathie à leur égard. C'est pour 58% d'entre eux l'occasion d'influencer positivement sur la protection de l'environnement et pour respectivement 42% et 40% d'entre eux sur les questions sociales et le développement économique. Moins d'un quart estime leur influence négative. Au-delà de cet a priori positif, ces nouveaux modèles ne semblent pas être un sujet d'inquiétude pour les entrepreneurs : moins d'un tiers des dirigeants, en février 2016, envisageait qu'ils puissent avoir des répercussions positives ou négatives directes sur leur entreprise.

Ce regard confiant posé sur cette évolution potentielle que plus de 80% des dirigeants ne ressentent pas comme menaçante s'accompagne d'un constat d'impréparation massif lorsqu'on leur demande s'ils se sentent prêts à faire face à ce virage. C'est le cas pour tout juste un tiers des dirigeants et 44% ne se sentent pas du tout préparés.

La digitalisation, également, semble ne pas être perçue comme une mutation majeure pour la gestion de leur entreprise par la majorité des entrepreneurs. Moins de la moitié des dirigeants interrogés en octobre 2016 estimait qu'un ou plusieurs des domaines d'activité de son entreprise étaient impactés. Ce sont les métiers administratifs et financiers - la comptabilité et la gestion ainsi que les achats - qui sont les plus identifiés comme étant impactés par la transition numérique (respectivement 43%, 42% et 39% des dirigeants le constatent). A contrario, plus de 40% des dirigeants ne percevaient absolument aucun impact sur les métiers de la vente, de la production et encore moins sur la gestion des ressources humaines dans leur entreprise.

Ayant le sentiment d'être relativement peu concernés par les effets de la digitalisation, peu de chefs d'entreprise envisagent d'apporter un support via de la formation (18%) ou le recrutement de personnes spécialisées (7%). **Apparemment sereins dans leur capacité à gérer ce sujet en interne, les trois quarts d'entre eux estiment que la transition numérique se fera naturellement avec un apprentissage au fil de l'eau.**

Toutefois, on constate que **les dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus se sentent davantage concernés par ces mutations.** Ils sont nettement plus nombreux à envisager ou à constater leurs impacts sur leur propre activité et plus précisément pour les nouveaux modèles économiques à les

imaginer davantage positifs que négatifs. Cela s'accompagne d'un niveau de préparation plus élevé (42% contre 33% en moyenne) vis-à-vis des nouveaux modèles économiques et d'un désir nettement plus marqué de former leur personnel pour accompagner la digitalisation (44% contre 18% en moyenne), avec tout de même encore 47% des dirigeants confiants dans la capacité de leur entreprise à absorber naturellement les changements induits.

Si l'ubérisation des métiers était en 2015 un sujet transversal soulevant l'inquiétude parmi les entreprises les plus petites comme les plus grandes, ces deux autres formes de bouleversement des modes de travail et de commercialisation semblent moins retenir l'attention et moins effrayer.

LE BREXIT, UN CHOC PLUS QU'UNE MENACE DIRECTE

Concernant le Brexit et ses impacts, on constate, là aussi, une relative indifférence pour soi et, pour ceux qui se sentent concernés, une posture plus positive que négative.

Alors que près de 60% des dirigeants interrogés en mai craignaient que le Brexit ait des retombées négatives pour l'économie européenne (57%), une part minimale des dirigeants de TPE comme d'entreprises de 10 salariés et plus envisageait à cette même période que son entreprise serait personnellement touchée (11%).

Quelques mois plus tard, fin août, la crainte des retombées négatives sur l'économie européenne s'est atténuée (48%) et celle des retombées positives a augmenté (15%, +4 points).

Concernant les retombées sur l'économie française, les dirigeants d'entreprise étaient à la fin du mois d'août légèrement moins à se montrer inquiets : 45% d'entre eux redoutaient des conséquences négatives et 17% envisageaient des répercussions positives. Au niveau de la population française, selon un sondage réalisé en juin, la proportion de personnes envisageant des retombées négatives sur l'économie française était plus faible encore (40%) et la part de Français pensant que les conséquences seraient positives était comparable (19%)⁶. Début juin, alors que le Brexit n'était encore qu'une éventualité, 41% des chefs d'entreprise anticipaient des retombées négatives.

Quant aux conséquences sur leur propre activité, si la part d'entrepreneurs qui envisagent des retombées s'est révélée plus importante à la fin du mois d'août (17%) ce fut au profit d'une confiance renforcée dans le caractère positif de ces répercussions (8%, +6 points). Cependant, **plus de 80% des dirigeants interrogés ne prévoyaient pas d'impacts sur leur activité** (81%).

Interrogés plus précisément sur l'impact sur les entreprises françaises des relocalisations liées à la fin de la libre circulation des personnes et des capitaux, les dirigeants sont moins confiants que pour leur propre entreprise : pour 36% ces relocalisations constituent un risque et parmi les dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus, l'inquiétude est plus marquée encore (42%).

⁶ Étude réalisée le 29 et 30 juin 2016 par OpinionWay pour Tilder et LCI. 1006 Français âgés de 18 ans et plus ont été interrogés en ligne.

L'EMPLOI, TOUJOURS PAS D'EMBELLIE GÉNÉRALE

Le regain de confiance et les mesures gouvernementales ne suffisent pas à relancer l'embauche.

Malgré la confiance record affichée pour l'année à venir, les dirigeants d'entreprise en novembre 2016 peinent cependant à nourrir une vision véritablement optimiste du futur. Ils sont de moins en moins nombreux à estimer que « ce sera mieux demain » : 31%, score le plus bas depuis le début de cette grande consultation. Ils sont également peu nombreux à se sentir audacieux (10%) et au global très peu d'entre eux envisagent de se développer en créant de nouveaux postes au cours des 12 prochains mois (7%). A l'inverse, on observe une tendance opposée avec un taux de dirigeants envisageant de réduire leurs effectifs qui grimpe lentement mais en continu depuis le mois d'avril et se rapproche du seuil des 10% en novembre 2016 (8%, +4 points depuis avril 2016).

Cependant, il existe des disparités fortes selon la taille de l'entreprise. **Les dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus sont nettement plus enclins à envisager d'augmenter le nombre de leurs salariés (21%)**. Cette disparité forte, que l'on retrouve sur l'ensemble des vagues de ce baromètre s'explique vraisemblablement par la part importante de TPE n'employant aucun salarié (55%). Or, passer le pas d'une première embauche constitue une étape cruciale et administrativement coûteuse.

C'est pour faciliter cette étape et favoriser de manière générale l'embauche dans les entreprises de moins de 250 salariés que le Gouvernement a imaginé le dispositif de prime à la première embauche et de prime à l'embauche. La mesure gouvernementale s'était révélée très populaire au moment de son annonce : 65% des Français la soutenaient⁷. Côté entreprise, le nombre de salariés au sein des structures interrogées apparaît déterminant dans l'attitude à l'égard du dispositif.

Seuls 8% des dirigeants de TPE interrogés en juin 2016 avaient ou envisageaient de recourir au dispositif. Parmi les 92% de dirigeants restants, 69% d'entre eux ne se sentaient pas concernés. A cet égard, Manuel Valls et sa volonté affichée de s'adresser aussi aux TPE semblent ne pas avoir rencontré leur public.

Pour les dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus le bilan est nettement plus positif : en juin, 40% comptaient (22%) ou avaient déjà utilisé (18%) le dispositif en question. L'enthousiasme à l'égard de ce dispositif est ainsi resté constant sur le premier semestre, la part d'intention de recourir à celui-ci étant déjà de 40% en février.

7 Étude réalisée le 10 et 11 juin 2015 par OpinionWay pour Tilder et LCI. 996 Français âgés de 18 ans et plus ont été interrogés en ligne.

Le motif principal du recours à la prime à l'embauche : le fait qu'elle arrive à un moment opportun (76% en juin 2016), est un indice encourageant du désir de ces dirigeants de développer leur activité. Ce besoin préexistant semble avoir été particulièrement présent dans les secteurs de la construction et du commerce (90% motivent leur recours au dispositif par la coïncidence avec un besoin).

LA LOI TRAVAIL : OUI AU FOND, NON À LA FORME

Une refonte importante du code du travail a également été entreprise avec la loi El Khomri, en vue de favoriser l'embauche dans les entreprises.

L'idée même de réformer le code du travail était en soi une initiative bienvenue pour les trois quarts des dirigeants en mars 2016, pour lesquels le code du travail en l'état actuel était un frein à l'emploi (75%).

Globalement l'ensemble des mesures phares testées que ce soit en mars ou en avril remportait une large adhésion, plus large encore auprès des dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus. En mars, 83%, puis en avril, 89% des dirigeants étaient pour la possibilité de négocier au sein de l'entreprise. En mars et avril, 72% des dirigeants et 83% (avril) des dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus étaient favorables à l'extension du forfait jour aux PME. Enfin, en mars puis en avril, 66% puis 61% étaient favorables à l'allègement des conditions du licenciement économique, une mesure qui plaisait, elle aussi, particulièrement aux dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus (79% en avril).

Cette opinion positive des entrepreneurs sur le principe de la loi et sur ses mesures phares ne s'est pas accompagnée d'un regard positif sur la loi El Khomri dans son ensemble. Au contraire, la critique n'a cessé de croître. Si en mars 2016 les dirigeants se montraient très partagés (47% étaient favorables et 46% étaient défavorables), le regard s'est durci en avril avec un recul de 8 points de pourcentage (39%). Les dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus, s'ils sont restés plus favorables à l'égard de la loi que les dirigeants de TPE (55% contre 38%), ont eux aussi révisé considérablement leur jugement à la baisse en l'espace d'un mois (-11 points).

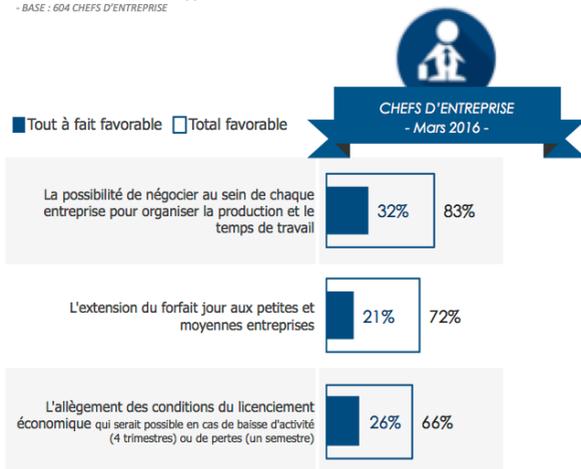
Enfin sur l'effet de la loi sur l'embauche, un véritable retournement de l'opinion des dirigeants s'est opéré : si 56% en mars, puis 66% en avril estimaient que la loi devrait parvenir à favoriser l'embauche, fin août le désenchantement est brutal : ils ne sont alors plus que 30% à déclarer que la dernière mouture de la loi, promulguée le 9 août, aura un effet positif sur l'embauche. Et 40%

estiment qu'elle ne favorisera pas du tout l'emploi. Ils se rapprochent ainsi du regard que les Français portaient dès le mois de mai sur le projet de loi : 21% estimaient alors que le projet de loi permettrait de faire baisser le chômage en France⁸.

Loi travail (Mars 2016)

Et êtes-vous favorable ou opposé à chacune de ces mesures ?

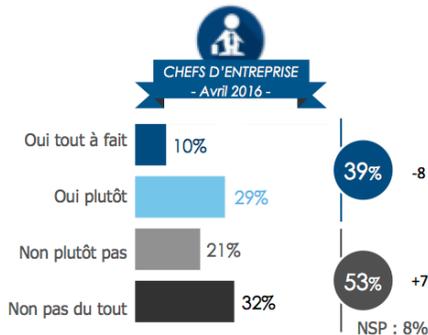
- BASE : 604 CHEFS D'ENTREPRISE



Loi travail (Avril 2016)

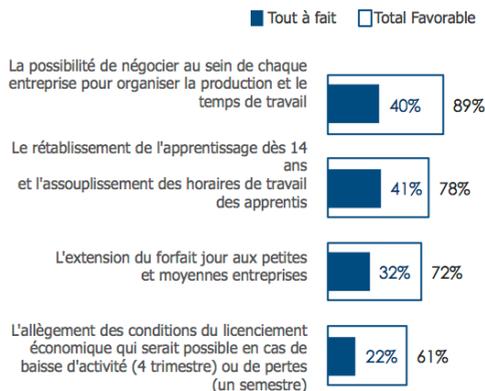
Vous personnellement êtes-vous favorable ou pas au projet de réforme du droit du travail porté par la Ministre du travail Myriam El Khomri ?

- BASE : 605 CHEFS D'ENTREPRISE



Et êtes-vous favorable ou opposé à chacune de ces mesures ?

- BASE : 605 CHEFS D'ENTREPRISE



8 Étude réalisée le 11 et le 12 mai 2016 par OpinionWay pour Tilder et LCI. 1015 Français âgés de 18 ans et plus ont été interrogés en ligne.

Ce dernier revirement interroge. Si quelques mesures ont été édulcorées, l'esprit de la loi semble avoir été conservé. C'est probablement aussi du côté des discussions autour de la loi, de son parcours parlementaire et des réactions qu'elle a suscitées qu'il faut plutôt chercher la réponse de ce retournement. Dès le mois d'avril, près de la moitié des entrepreneurs enjoignait le gouvernement de cesser de réformer le système économique (48%) pour éviter un blocage du pays.

C'est que cette agitation sociale, les entrepreneurs la craignaient. Fin juin, deux tiers des dirigeants estimaient que non seulement les récents blocages auraient des répercussions sur l'économie française (78%), sur la qualité du dialogue social (69%) et sur l'emploi (69%), mais également sur l'image de la France (81%) et que cela handicaperait la reprise économique (68%). En outre, c'était l'image des entreprises et par extension celle des entrepreneurs qui était en jeu et celle-ci tendait à se ternir selon les protagonistes. Ainsi en juin, les deux tiers des dirigeants estimaient que le regard porté par les Français sur l'entreprise tendait à évoluer de manière négative (66%).

D'autres dispositifs reconduits en 2016, comme les crédits d'impôts du CICE ou le dispositif de sur-amortissement, visaient également à alléger les charges et à favoriser l'embauche dans les entreprises françaises. Cependant, ces mesures semblent ne pas concerner suffisamment les TPE pour réellement leur permettre de dégager une marge suffisante et en définitive permettre le déclin de l'embauche. Pour exemple, le dispositif de sur-amortissement était jugé utile par 27% des dirigeants en mai 2016, les dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus quant à eux étaient 50%. Quoi qu'il en soit, pour les dirigeants de TPE comme d'entreprises de 10 salariés et plus, moins d'un quart estime sa reconduction prioritaire (respectivement 16% et 24%). On observe cependant des disparités selon le secteur d'activité, les dirigeants du secteur industriel, nécessairement plus concernés, et ceux du secteur de la construction, sont respectivement 30% et 27% à juger sa reconduction prioritaire.

Comme le disait un panéliste sur le site www.grandeconsultation.fr, « Le sur-amortissement ne peut être pertinent que si le résultat fiscal de l'entreprise permet de l'envisager. Or, la plupart des PME françaises souffrent d'une baisse de compétitivité dommageable à leur niveau de rentabilité. Donc sur-amortir ne pourra concerner que quelques entreprises et ne répondra pas (en aucune manière) aux problèmes de prise de commandes (niveau du carnet) et aux problèmes de charges trop importantes. On noie le poisson avec de telles lois. »

EN ATTENDANT... D'AUTRES RÉFORMES PLUS CIBLÉES

Les attentes des chefs d'entreprise semblent être ailleurs. Malgré la politique de mains tendues du Président François Hollande au cours de son mandat, le regard porté par les entrepreneurs en octobre 2016 sur son bilan est sans équivoque. 7% des dirigeants sont satisfaits de son bilan en matière de relance de l'emploi, 11% de son bilan en matière de modernisation de l'économie et 16% de son bilan en matière de simplification des procédures. Des résultats encore plus sévères que ceux obtenus auprès des Français, pourtant déjà très critiques : 16% de nos concitoyens jugent par exemple positif son bilan sur l'emploi⁸. Et en novembre, 86% des dirigeants estimaient qu'il n'y aurait pas d'inversion de la courbe du chômage d'ici la fin de son quinquennat.

Pour les dirigeants d'entreprise, ces crédits d'impôts, ces primes telles qu'elles ont été conçues prennent l'apparence d'aides ponctuelles bienvenues, certes reconduites, mais qui ne permettent pas pour autant de contribuer à pérenniser un poste créé sur le long terme. Ou encore, elles ne sont accessibles qu'à condition d'avoir une entreprise en suffisamment bonne santé pour envisager d'embaucher ou d'investir dans des outils de production ou dans la recherche. Quant à la loi Travail, si elle vise à réformer le droit du travail et de fait s'inscrit davantage dans la durée, ses mesures ne s'attaquent pas concrètement à la réduction des charges des entreprises.

Comme en 2015 et de manière constante tout au long de l'année, la préoccupation première des dirigeants d'entreprise reste le poids des charges, clé de leur manque de compétitivité. Si le regard porté sur les différentes mesures et sur la Loi Travail varie en fonction de la taille d'entreprise - les dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus les accueillant avec plus d'enthousiasme que les dirigeants de TPE - cette préoccupation rassemble cette année encore l'ensemble des dirigeants. En avril comme en mai et en octobre, la mesure la plus urgente en faveur des entreprises devrait porter sur les charges pour plus des deux tiers des dirigeants (respectivement 74%, 68%, 73%). Ils placent cet impératif bien avant une mesure visant le code du travail, à savoir l'assouplissement des conditions de licenciement (5% en avril et en mai et 3% en octobre).

On observait également, un enthousiasme fort de la part des chefs d'entreprise à l'égard de la possibilité de bénéficier de délais supplémentaires pour s'acquitter de ses charges : 50% estimaient qu'il s'agissait de la mesure prioritaire à mettre en place pour préserver l'activité économique en janvier 2016. Les dirigeants dans le secteur de la construction en particulier se montraient intéressés par ce type de mesure (61%) ainsi que par la rétrocession des taxes municipales (39% contre 27% en moyenne).

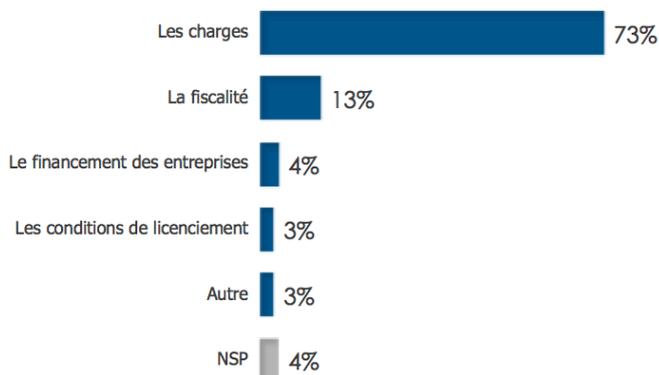
8 Étude réalisée le 2 et le 3 décembre 2016 par OpinionWay pour Le Figaro. 1047 Français âgés de 18 ans et plus ont été interrogés en ligne.

Au-delà des attentes clairement formulées en matière de fiscalité des entreprises et d'assouplissement des délais pour s'acquitter des charges, on constate que d'autres aspects sont encore considérés en novembre 2016 comme des freins pour entreprendre par une large partie des dirigeants : la difficulté de trouver des financements (47%), la faiblesse du pouvoir d'achat des Français (61%) et le regard critique que ces derniers portent sur les entreprises (44%). Aujourd'hui, plus de 60% des dirigeants estiment encore que ces différents aspects n'évoluent pas positivement en France.

Cependant, une tendance positive se dessine puisqu'aujourd'hui 20% des dirigeants français estiment que la fiscalité évolue positivement en France (+10 points depuis janvier 2016) et 37% que la possibilité de trouver des financements s'améliore (+16 points depuis janvier 2016). Ainsi, les dirigeants apparaissent sensibles aux politiques en faveur des entreprises engagées ces derniers mois.

Mesure prioritaire pour la fin du quinquennat 2012-2017

Dans les derniers mois du mandat de François Hollande, sur quoi devrait porter la mesure la plus urgente en faveur des entreprises ?
BASE : 602 CHEFS D'ENTREPRISE



ENTREPRENDRE... ENCORE

De manière générale, les dirigeants d'entreprise reconnaissent de nombreux atouts à l'environnement économique français. En premier lieu, la qualité de la recherche et celle des formations ainsi que les soutiens à l'innovation sont considérés comme des atouts par plus de 70% des dirigeants (respectivement 79%, 74% et 70%) et tendent à évoluer positivement pour plus de la majorité. Ces atouts sont précieux pour les dirigeants et notamment le soutien à l'innovation dans un contexte où la question de l'innovation semble majeure pour les dirigeants. En novembre 2016, de moins en moins de dirigeants la comparent à un mirage (6% contre 12% en novembre 2015), une tendance qui témoigne d'un sentiment renforcé de la part des dirigeants d'être directement concernés par la nécessité d'innover. Par ailleurs, depuis deux ans on observe que la majorité d'entre eux est partagée entre le sentiment d'une nécessité impérieuse et la prise de risque qu'elle constitue.

L'industrie du futur, grand projet d'accompagnement à l'avènement d'une industrie de demain, fait écho à cette préoccupation renforcée pour l'innovation et au sentiment des Français que l'industrie a un avenir dans notre pays (63%)¹⁰. Malheureusement, aujourd'hui, c'est un projet encore méconnu. En mai 2016, plus d'un mois après la semaine de l'Industrie organisée autour de ce thème, tout juste 21% des dirigeants avaient entendu parler de ce chantier (32% des dirigeants du secteur industriel) et 6% estimait « bien voir » de quoi il s'agissait (13% des dirigeants du secteur industriel). En résultait une opinion mitigée de l'ambition de ce projet avec 46% de ceux qui avaient entendu parler du projet la trouvant suffisante et 45% la trouvant insuffisante.

En 2016, dans la continuité des premières années du quinquennat de François Hollande et contrairement à ce que l'on pouvait attendre d'une année préélectorale qui aurait pu être marquée par la volonté de faire le bilan des mesures prises, le Gouvernement a affiché avec force et sans ambiguïté son désir de continuer à travailler aux côtés des entreprises. Les dirigeants reconnaissent cet effort et leur confiance dans les perspectives de leur entreprise s'en ressent.

Cependant, avant de traduire en emplois cette dynamique, il faudra conforter cette confiance et susciter l'enthousiasme et le goût du risque. Et pour cela, il manque encore des mesures qui s'adresseraient également aux entreprises ne dégagant pas de marge, aux entreprises en difficulté et non simplement à celles en croissance, disposant de fonds pour investir et de temps pour postuler aux dispositifs comme le CICE, le CIR, la prime à l'embauche, le dispositif de sur-amortissement,...).

L'année 2017 du point de vue des politiques d'emploi et de relance économique s'annonce complexe. Comment les mesures actuelles seront-elles conservées ? Quelles vont être les conséquences des applications des décrets la loi Travail ? Vers quels types de mesures la future gouvernance s'orientera-t-elle ?

¹⁰ Étude réalisée le 14 et le 15 septembre 2016 par OpinionWay pour Tilder et LCI. 1011 Français âgés de 18 ans et plus ont été interrogés en ligne.

Contacts

CCI France

Béatrice Genoux

b.genoux@ccifrance.fr

OpinionWay

Éléonore Quarré

equarre@opinion-way.com

Remerciements à

“opinionway

et à nos partenaires média





WWW.GRANDECONSULTATION.FR

CCI France
46-48, Avenue de la Grande Armée
CS 50071 - 75858 Paris Cedex 17
T. 01 40 69 37 00
www.cci.fr